

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 54

Rubrik: Vie économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie économique en Suisse

DEPENSES SUISSES DE CONSOMMATION EN 1973

D'après les estimations officielles disponibles, les dépenses de consommation ont atteint en Suisse 89,27 milliards de francs en 1973, dont 74,26 milliards pour la consommation privée de biens et de services et 15,01 milliards de francs pour la consommation des pouvoirs publics. En ce qui concerne la consommation privée réelle, le taux de croissance a fléchi de 5,7 % en 1972 à 4,5 % l'année dernière; les services ont, toutefois, été moins touchés par ce fléchissement que les biens de consommation. Quant au taux de croissance réel de la consommation des pouvoirs publics, il est resté pratiquement stable (4,5 et 4,4 % respectivement). Près de la moitié de la consommation publique concerne les dépenses de personnel. (OSEC)

STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE SUISSE

Chaque année, en septembre, le Bureau fédéral de statistique procède à une enquête sur l'industrie suisse. Sur les 10.663 entreprises industrielles recensées en 1973, qui employaient quelque 814.000 personnes, 193 seulement occupaient plus de 500 personnes. Par rapport à l'année précédente, le nombre des établissements avait diminué de 732, et celui de l'effectif du personnel de 34.000; il convient de relever toutefois que ces réductions sont dues, pour la moitié au moins, à des modifications légales qui ont restreint la portée de l'enquête. Avec un effectif de 245.000 personnes, l'industrie des machines était de loin le plus gros employeur; l'industrie des métaux occupait 114.000 personnes, la chimie 65.000 et l'horlogerie 64.000. Ainsi, les 3 secteurs industriels travaillant les métaux occupaient plus de la moitié de la main-d'œuvre industrielle. Près de 50 % des 53.000 personnes occupées dans l'industrie de l'habillement et de la lingerie l'étaient à la confection de vêtements et lingerie de tissus et des 53.000 employés de l'industrie textile, 21.000 travaillaient dans le tissage. Les femmes constituaient environ 30 % de l'effectif total du personnel industriel suisse. La proportion atteignait le taux record de 75 % dans l'industrie de l'habillement où l'on comptait quelque 40.000 femmes. Elle était de 50 % dans l'horlogerie (32.000) et l'industrie textile (25.000). Le plus gros effectif de main-d'œuvre féminine se trouvait cependant dans l'industrie des machines où, avec un total de 49.000 personnes, il représentait 20 % de l'ensemble du personnel. Un peu plus du tiers des personnes occupées dans l'industrie suisse étaient des étrangers; un travailleur sur trois était donc étranger. Cette proportion était toutefois très différente selon les groupes économiques. (OSEC)

IMPORTANCE DES IMPOTS SUR LE REVENU EN SUISSE

La Suisse compte parmi les pays où la part des impôts sur le revenu dans les recettes fiscales totales est la plus élevée. D'après la plus récente statistique de l'OCDE, 41,0 % du produit fiscal total (y compris les taxes d'assurance sociale) ont été fournis en 1971 en Suisse par les impôts sur le revenu et les bénéfices. En ce qui concerne les pays européens membres de l'OCDE, la part de ces impôts n'était plus élevée qu'au Danemark (48,2 %), en Suède (46,8 %), en Finlande (43,0 %) et au Luxembourg (41,9 %). La Grande-Bretagne se situait au même niveau que la Suisse. En revanche, la part des impôts sur le revenu et les bénéfices dans le produit fiscal total a été sensiblement plus faible dans tous les autres Etats européens : Pays-Bas (34,2 %), Belgique (32,8 %), Allemagne fédérale (31,3 %), Norvège (29,4 %), Irlande (29,1 %), Autriche (26,0 %), Portugal (24,3 %), Espagne (20,8 %), Italie (18,6 %), France (15,9 %) et Grèce (14,1 %). (OSEC)

LA SUISSE, 1^{er} PRODUCTEUR MONDIAL DE MONTRES

En 1973, la production mondiale de montres et de mouvements a atteint 215,6 millions de pièces, soit 10 % de plus que l'année précédente (195,6 millions de pièces). L'horlogerie européenne — Suisse, Allemagne féd., France, Grande-Bretagne et Italie — a fabriqué pour sa part 117,7 millions de montres et de mouvements, ce qui représente près de 55 % de la production mondiale. L'Allemagne fédérale a bénéficié de l'expansion la plus forte (+ 11,6 %), suivie par la France (+ 9,9 %), la Grande-Bretagne (+ 8,4 %) et la Suisse (+ 7,8 %). En chiffres absolus, c'est toutefois la Suisse qui a enregistré — et de loin — le développement le plus important (plus de 6 millions de pièces par rapport à 1972). Les trois autres grands de l'horlogerie mondiale — le Japon, l'URSS et les Etats-Unis — ont également accru leur production de produits horlogers de petit volume, mais dans une proportion moindre. Ils ont fabriqué ensemble 77,4 millions de pièces, chiffre correspondant au 36 % environ de la production mondiale de montres et de mouvements. Avec un volume de 84,3 millions de pièces, près de 40 % de la fabrication mondiale, l'horlogerie suisse de petit volume a continué de distancer ses principaux concurrents; sa production est en effet restée nettement supérieure aux fabrications réunies du Japon, de l'URSS et des Etats-Unis. Les exportations mondiales de montres et de mouvements ont augmenté de 8,6 % pour atteindre 124,9 millions de pièces. La part de l'horlogerie européenne

— Suisse, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Italie — aux exportations totales mondiales s'est élevée à 76 %, avec 94,8 millions de montres exportées. L'apport de la Suisse a évidemment été déterminant, puisqu'il a assuré le 86 % du total des exportations effectuées par les producteurs européens. En livrant 81,8 millions de pièces à l'étranger, l'horlogerie suisse a conservé son premier rang et couvert plus du 65 % de l'ensemble des exportations mondiales de montres et de mouvements. Pour sa part, le Japon — deuxième pays producteur et exportateur — n'a contribué à ces dernières qu'à concurrence de 13 %, (16,4 millions de pièces).

AVANT L'ETE LA BIERE AUGMENTE...

Mauvaise nouvelle pour les assoiffés et les amateurs de boissons fraîches : c'est décidé, à partir du 1^{er} mai, le prix de la bière a augmenté. Les 3 dl à la pression (normale) passeront en effet de 90 ct. à 1 fr., ceux en bouteille (normale) de 1 fr. à 1.10 francs. (ATS)

HAUSSE DU PRIX DE LA VIANDE, DU LAIT... ET DU FROMAGE

Le prix de base du lait payé aux producteurs est augmenté de 5 centimes. Les prix indicatifs du bétail de boucherie de 25 à 50 ct. par kilo poids vif. L'incidence de ces mesures sur l'indice des prix à la consommation devrait être, pour les produits laitiers une hausse de 0,3 % et pour la viande de 0,7 %. Pratiquement, ce dernier effet se fera sentir peu à peu car la situation est parfois tendue sur le marché du bétail de boucherie, du moins pour l'instant.

Le lait pasteurisé vendu au consommateur augmentera de 10 ct. par litre. M. Brugger a indiqué à ce propos que l'augmentation de 5 ct. aux producteurs (1 ct. avait déjà été accordé en décembre) s'expliquait par le fait que l'on avait pas voulu dépasser cette hausse de 10 ct. à la consommation.

Le prix de vente du fromage sera lui aussi relevé dans un avenir plus ou moins proche, alors que les prix indicatifs du beurre resteront inchangés pour l'instant.

Revenu comparable : 90 fr par jour

Le Conseil fédéral estime que lorsquelles auront déployé tous leurs effets, les nouvelles adaptations de prix et celles qui ont déjà été décidées en décembre 1973 devraient permettre aux exploitations de plaine gérées rationnellement d'atteindre le revenu comparable, pour l'essentiel, durant le nouvel exercice. On estime aujourd'hui ce revenu comparable, ou paritaire, à 90 francs par jour. Bien qu'augmenté de 10 francs (15 %) par jour par les décisions de la fin de l'année dernière,

on s'est aperçu qu'il fallait encore s'attendre, pour 1974, à un manque à gagner de 16 francs par jour (20%). Il apparaît en effet que la nouvelle année agricole reste optimiste.

Les hypothèses émises au sujet du renchérissement ont été largement dépassées. En outre les résultats comptables ont montré que l'année agricole 1972 se présente sous un jour bien plus défavorable que ne l'avait laissé supposer les premiers résultats provisoires. Enfin, la rétribution paritaire pour 1973 et 1974 a été calculée sur la base d'une hausse annuelle de 10% des salaires. Or, les données disponibles aujourd'hui montre qu'il faut compter avec une augmentation de 11%.

Voilà pour les justifications comptables. M. Brugger a en outre souligné que la Suisse avait connu l'année dernière la plus faible augmentation des denrées alimentaires comparativement aux autres pays de l'OCDE.

Le président de la Confédération a aussi mentionné le manque de main-d'œuvre. Et l'une des causes du malaise paysan est à rechercher, selon lui, dans la fatigue physique des chefs d'exploitation et de leur famille. C'est là un réel problème. Quant à la diminution des exploitations, si elle est « partiellement souhaitée », il faut tout de même garder la mesure.

Tr. de Genève

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA SWISSAIR 1973

Comparaison des résultats des dix dernières années

Notre société a pour but principal l'exploitation du trafic aérien régulier entre la Suisse et l'étranger en tenant compte des intérêts généraux du pays. Cette tâche, elle l'a de nouveau remplie de son mieux en 1973. Malgré un nouvel accroissement de l'offre, le coefficient de chargement des avions de Swissair a été sensiblement meilleur que durant les trois dernières années. Malheureusement, une amélioration correspon-

dante des résultats financiers nous a été refusée. Nous n'avons, toutefois, pas dû déroger au principe selon lequel la compagnie nationale de navigation aérienne doit assurer ses services pour le public tout en demeurant autonome sur le plan économique. Cela n'a pas été aisément, vu les difficultés auxquelles les transports aériens ont dû faire face récemment. Nous pouvons faire rapport à nos actionnaires sur un exercice au cours duquel Swissair a su maintenir ses positions dans des circonstances difficiles.

Ci-après, comparaison de quelques chiffres nous montrant la saine gestion de notre compagnie nationale d'aviation

Trafic	1964	1968	1972	1973
Heures de vol	76 594	96 006	115 583	120 095
tkm offertes	en mill.	493,5	797,7	1 485,2
tkm utilisées	en mill.	256,5	416,3	739,1
Coefficient de chargement du trafic régulier		52,3%	52,2%	49,8%
Seuil de rentabilité		48,3%	49,9%	47,7%
Taux d'occupation des places		54,0%	53,1%	52,9%
				56,5%
Effectif du personnel				
à la fin de l'année sans les apprentis	8 451	10 933	13 402	13 830
Recettes et dépenses en mill. de francs				
Revenus du trafic	490,7	730,5	1 229,8	1 305,4
Autres revenus	75,2	151,7	263,5	303,9
Recettes totales	565,9	882,2	1 493,3	1 609,3
Dépenses totales (sans les amortissements)	475,6	745,1	1 287,3	1 427,1
Amortissements	75,4	110,0	165,0	142,0
Résultat net	14,9	27,1	41,0	40,2

CIBA—GEIGY

est une entreprise industrielle diversifiée dont l'activité s'étend à de nombreux domaines de produits chimiques spéciaux: colorants, produits pharmaceutiques, agrochimie, matières plastiques et additifs, photochimie et produits de grande consommation.

CIBA—GEIGY

TELEX ET TELEPHONE

Avec 0,23 raccord télex pour 1.000 habitants, la Suisse avait, début 1972, le réseau le plus dense du monde. Quant aux téléphones, on en dénombrait en Suisse au début de 1973 près de 54 par 100 habitants, ce qui plaçait le pays au 3^e rang mondial, derrière les Etats-Unis et la Suède. Parmi les 5 villes européennes comptant le plus grand nombre de téléphones par habitant, on en trouve trois suisses : Zurich, Genève et Bâle.

ECHEC AU CONTROLE RADAR

Le jury du Salon international des inventions de Genève a décerné le Prix de l'Office suisse d'expansion commerciale, distinction attribuée à la meilleure invention suisse, au détecteur de dépassement de vitesse pour automobiles développé par une société de Renens (Vaud, Suisse). Ce petit appareil indique par un signal acoustique que l'on a atteint la vitesse limite sélectionnée à l'avance sur l'une des touches qu'il comporte; les limitations de vitesse tendant à se généraliser, cet accessoire dispense l'automobiliste d'avoir sans cesse les yeux rivés sur son compteur. Le montage se fait très rapidement et ne nécessite aucune installation spéciale; il suffit d'installer une sonde à proximité du tachymètre, sans raccord direct sur le câble, et de brancher à n'importe quelle prise de courant, par exemple l'allume-cigarette.

(OSEC)

LA FLOTTE SUISSE

COMpte 28 NAVIRES

Il en faudrait 125 à 150 en cas d'économie de guerre

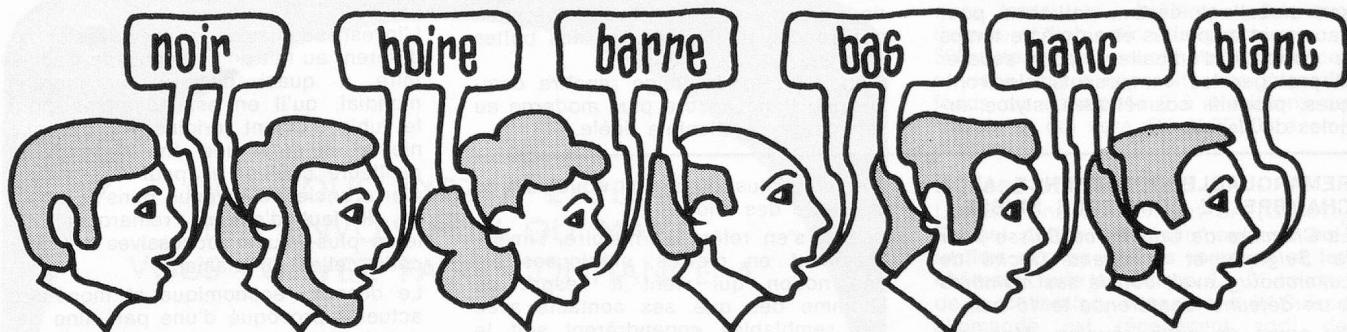
125 à 150 bateaux : ce sont les chiffres choisis par le Département fédéral de l'économie publique pour la flotte suisse en cas d'économie de guerre. La navigation suisse est en effet d'actualité. Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à Lucerne, M. Henri Zurbruegg, directeur de l'Office fédéral de l'économie hydraulique, s'est attardé sur ces problèmes.

La concurrence internationale ne fait pas la partie facile à la navigation suisse. Le fret est sujet à des variations considérables. De plus, il n'est pas simple d'armer des navires à partir d'un pays situé en plein continent et qui ne peut pas accorder la réciprocité dans certains domaines, comme par exemple celui du cabotage national. A cela vient s'ajouter, comme le précisait l'orateur, une tendance toujours croissante à des mesures discriminatoires, telles que, dans certains pays, l'attribution exclusive des transports aux armateurs de ce pays, les variations des cours de change, qui peuvent provoquer de lourdes pertes en cas de contrats d'affrètement à long terme, etc. Il est certainement dans l'intérêt de l'approvisionnement national en cas de crises internationales que la Suisse dispose d'un certain tonnage de transports maritimes. C'est pourquoi la Confédération est venue en aide à plusieurs reprises aux armateurs suisses pour

assurer le financement de leurs affaires. C'est ainsi qu'on est parvenu à créer et à assurer la continuité d'une flotte de commerce suffisante, qui comprend aujourd'hui 28 navires d'un tonnage total de 365.000 tonnes.

Le rendement de plus en plus insuffisant pendant une période déjà assez longue a provoqué, parmi les compagnies suisses de navigation rhénane, des ventes impressionnantes à l'étranger. Des neuf compagnies pouvant être considérées en 1967 comme suisses par le capital, propriétaires de 253 bateaux d'une capacité de 230.000 tonnes, il n'en restait plus que trois, propriétaires de 91 unités, début 1974. Si l'on y ajoute les petits armateurs et les entreprises industrielles, naviguant sur le Rhin pour leur propre compte, il n'y avait au début de 1974 plus que 125 bateaux représentant une capacité d'environ 140.000 tonnes sous contrôle financier suisse.

Or le Département fédéral de l'économie publique estime que du point de vue de l'économie de guerre, la flotte suisse devrait comprendre 125 à 150 bateaux. Il est donc indispensable de remédier immédiatement à la récente perte de substance et de tonnage. C'est pourquoi, a conclu l'orateur, un groupe interdépartemental de travail et l'administration fédérale élaborent actuellement, sur mandat du Conseil fédéral, une proposition relative à une mesure temporairement limitée, fondée sur l'article 24 ter de la Constitution fédérale.



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

nos autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

AUTOPHON



1050 BRUXELLES - rue de Naples 53 (02) 11 22 50
2000 ANTWERPEN - Lange Leemstr. 429-431 (03) 30 99 65
9002 LEDEBERG - Brusselsesteenweg 1 (09) 23 97 91
4000 LIEGE - bd de la Sauvenière 64 (04) 23 41 85

Vie économique en Belgique



LA CATASTROPHE DE LA RONDO BELGE A SINT-PIETERS-LEEUW

C'est avec stupéfaction que nous annonçons la destruction complète de la firme Rondo Belge lors d'un incendie qui a eu lieu la nuit du 21 au 22 avril 1974.

La Rondo, société anonyme à capitaux Suisses, est mondialement connue pour son emballage carton, anti-choc pour flacons et ampoules et en même temps le concept d'emballage pour séparer et protéger les composants électroniques, produits cosmétiques, stylos, articles de dessin etc...

REMARQUABLE CONFERENCE A LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE

La Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand Duché de Luxembourg avait convié ses membres à un déjeuner-conférence le 15 mai.

Au cours de cette réunion, Monsieur J. DAELEMANS a entretenu l'auditoire du sujet « Pierres Précieuses et Investissements ». En présentant le conférencier, le Président a souligné ses états de service dans la profession, vingt-huit ans d'activités professionnelles au cours desquels Monsieur DAELEMANS s'est occupé de la fabrication, de la création et de la gestion d'un atelier de joaillerie.

Directeur des Etablissements WOLFFERS FRERES, il est également membre de l'Association des Experts et Gemmologistes diplômés.

Le Placement en Pierres Précieuses

Depuis quelques années, la notion du « placement en pierres précieuses » retient l'attention d'un très important public.

La Presse en fait un large écho au fil

Son imprimerie offset par contre est spécialisée en étuis pliants, coffrets, présentoirs et étiquettes.

Vu les circonstances une partie du personnel a été envoyée en chômage technique.

La reconstruction de cette entreprise nécessitera du temps.

Avec son personnel de cadre dynamique elle organise momentanément l'installation d'un atelier provisoire afin de reprendre au plus vite la fabrication des rondos et l'impression des boîtes pliantes.

Bientôt la Rondo Belge renaîtra comme une firme encore plus moderne au service de sa clientèle fidèle.

d'articles plus ou moins soucieux de la réalité des choses.

Si l'on s'en réfère à l'histoire, l'investissement en pierres précieuses est une notion qui vient à l'esprit de l'homme dès que ses contacts avec ses semblables engendrèrent soit le commerce, soit le pouvoir, soit les affrontements.

D'objet de parure, de témoin de puissance, il devint rapidement monnaie d'échange et butin de guerre préférés. Dans son « Histoire Naturelle » Pline (35 a. J.C.) parlait déjà du diamant « si cher que seuls les Rois... »

Dès la Renaissance, la pierre précieuse étincelle dans les trésors royaux et privés, souvent anonymes et transmis de génération en génération avec la plus grande discréption.

Parmi les facteurs et éléments de valorisation dont ont bénéficié les pierres précieuses de qualité depuis un demi-siècle, il faut retenir

1. leur réelle rareté
2. l'épuisement de nombreuses sources importantes
3. l'évolution du pouvoir d'achat
4. l'aggravation des contraintes fiscales

5. le transport facile
6. la discréption
7. la possibilité de négociation dans le monde entier, mis à part certains pays collectivistes
8. l'attachement de l'homme pour ces merveilleux accidents de la nature dont la dureté de leur matière défie le temps.

En francs belges, sur la base du prix moyen du diamant de 1 ct. blanc et pur, en l'espace de 40 ans les coefficients de hausse ont été les suivants :

40 ans	30 x
30 ans	10 x
20 ans	8 x
10 ans	6 x
2 ans	2,5 x

Les incertitudes monétaires de ces deux dernières années se reflètent clairement dans le dernier coefficient énoncé.

Décris selon des normes et par des appellations aujourd'hui quasi-internationales, quatre critères (couleur-pureté-poids et taille) déterminent la valeur du diamant.

Les éléments déterminants quant aux qualités d'une pierre de couleur sont plus subtils et non codifiés. Il n'empêche que c'est parmi celles-ci que les plus-values les plus importantes ont été enregistrées au cours de la même période.

L'investisseur avisé ne peut rester indifférent au fait qu'un saphir de Cachemire a quasi disparu du marché mondial, qu'il en est de même pour le rubis d'Orient (originaire de Birmanie) et qu'enfin une émeraude de la meilleure couleur ne peut être qu'une pierre ancienne revenue dans le négoce. Il faut d'ailleurs remarquer que leurs plus-values successives ont précédé celles du diamant.

Le désarroi économique et monétaire actuel a provoqué d'une part, une demande frénétique de certaines catégories de pierres et, d'autre part, suscité de nouvelles « vocations » quant à leur commercialisation (vente de diamants par correspondance, organismes bancaires) et demain peut-être par supermarchés, sous pli scellé en préemballé, avec certificat à l'appui.

Mais l'acheteur aimera-t-il devoir laisser cette pierre sous scellé enfermée dans un coffre, anonyme et intouchable ?

Pourra-t-il dans 5, 10 ou 15 ans, négocier la revente de cette même pierre auprès du même vendeur ! Du joyau à vocation millénaire le diamant va-t-il devenir simple valeur de croissance, laissant aux pierres de couleur l'honneur de perpétuer l'attachement éternel de l'homme pour les pierres précieuses. La question est posée.

J. Daelemans